

**Pommier**

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :  
moins, c'est mieux

#### Tavelure du pommier – *Venturia inaequalis*

station	date	contamination			stock de spores
		durée d'humectation	projection	gravité	
77 CHEVRY-COSSIGNY	10-avr	10/04 24h au 11/04 8h	0,00%	-	projeté : 5,76% projetable: 26,75%
	13-avr	13/04 de 1h à 9h	0,00%	-	
77 VILLEROY					projeté : 9,81% projetable: 26,2%
78 POISSY					projeté : 8,97% projetable: 30,29%
91 ABBEVILLE LA RIVIERE	10-avr	10/04 20h au 11/04 8h	0,00%	L	projeté : 9,56% projetable:25,18%
	11-avr	11/04 20h au 12/04 7h	0,00%	-	
	13-avr	13/04 1h à 8h	0,00%	-	
	13-avr	13/04 21h à en cours	0,00%	-	
95 VILLIERS LE SEC	13-avr	13/04 1h à 7h	0,00%	-	projeté : 9,59% projetable: 27,6%

#### Légende:

L: contamination légère  
AG: Assez grave  
G: Grave

Projetable: stock d'ascospores projetables  
Projeté: total des quantités projetées d'ascospores

Heure indiquée = heure universelle (HU)  
Heure d'hiver: HU + 1  
Heure d'été: HU + 2

Données météo jusqu'au 14 avril 5h (heure universelle). Simulation par modèle Melchior en prenant pour hypothèse de date de maturité des périthèces au 14 mars.

Le modèle signale des risques de contamination possibles pour les stations d'Abbeville la Rivière et de Villiers le Sec. Ces risques sont à tempérer, car comme il n'y a pas eu de pluies, il n'y a pas eu de projections de spores de tavelure, donc pas de risque. Avec les températures élevées actuelles, le stock de spores projetables est en forte augmentation

Météo France annonce une semaine sèche sauf jeudi où des averses localisées ne sont pas à exclure.

#### Pucerons des galles rouge du pommier – complexe d'espèces du genre *Dysaphis*

Les pucerons des galles rouges du pommier font partie d'un complexe d'espèces dont l'aspect est pratiquement identique et qui possèdent des cycles biologiques analogues. Ces espèces sont très proches morphologiquement du pucerons cendré du pommier (*Dysaphis plantaginea*) (photo de droite) mais présentent une nuisibilité bien moindre. Les dégâts se cantonnent généralement aux feuilles sous forment de galles rouges (photo de gauche). Les dégâts sur fruits sont plutôt rares et se présentent sous forme de taches rouges qui disparaissent souvent par la suite. **Le seuil de tolérance est fixé à 10% des arbres attaqués après floraison.**

Quelques cas isolés ont pu être observés en Ile de France.



### **Anthronome du pommier – *Anthonomus pomorum***

Ce coléoptère sort de son abri hivernal, lorsque les températures diurnes atteignent 9°C plusieurs jours de suite.

Il pique les bourgeons pour se nourrir, 10 à 15 jours avant de pondre.

La ponte se fait dans les fleurs à l'intérieur des bourgeons au stade B-C, la larve se nourrit des organes de reproduction de la fleur et de la face interne des pétales. Les fleurs ne s'épanouissent pas, brunissent et prennent l'aspect caractéristique de «clou de girofle» (photo de gauche).

Les dégâts des larves sont actuellement bien visibles sur pommiers et poiriers (photo de droite).



### **Chenille défoliatrice, Cheimatobie – *Operophtera brumata***

Les arpeuteuses constituent un ravageur secondaire en arboriculture. Les cheimatobies sont les plus fréquentes. Les jeunes chenilles dévorent les bourgeons, puis au stade suivant, les fleurs et les feuilles. Elles se déplacent en arpentant. Elles peuvent également se laisser glisser le long d'un fil de soie vers d'autres branches.

### **Tordeuses**

De nombreux adultes d'*Eulia (Argryotaenia pulchellana)* ont été capturés sur l'ensemble des pièges mis en place (90 à Vernouillet, 31 à Saint Martin du Tertre et 104 à Groslay).

La tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*) a commencé son vol. Tous les sites de captures sont positifs (3 à Orgeval, 14 à Vernouillet et 10 à Groslay).

Pas de capture de *Pandemis heperana*, attention les pièges peuvent attirer une autre tordeuse qui n'est pas nuisible aux vergers *Cacoecimorpha pronubana*, la tordeuse de l'œillet.

**Poirier****Psylle – Cacopsylla pyri**

Les femelles hivernantes pondent à la base des bourgeons à fleurs au printemps. Les larves issues de ces œufs se développent ensuite dans les bouquets floraux. La période de risque est en cours avec l'intensification des pontes et des éclosions, liées à l'augmentation des températures.

**Sur la région peu d'œufs ont été observés, des larves ont été observées dans des réceptacles floraux. La situation est plutôt calme pour le moment.**

**Il est à noter sur des parcelles (notamment en agriculture biologique), de la région, la présence d'auxiliaires** pouvant réguler les populations de psylles. De nombreuses punaises prédatrices sont observées ainsi que des coccinelles.

**Hoplocampes du poirier – Hoplocampa brevis**

L'hoplocampe du poirier (comme celui du pommier) pond dans les fleurs au stade F-F2. La larve creuse des galeries superficielles sur les très jeunes fruits puis pénètre jusqu'aux pépins (photo ci-contre). On observe sur les jeunes fruits une perforation noirâtre de l'épiderme d'où s'écoulent des déjections foncées. Les jeunes fruits attaqués chutent précocement dès la chute des pétales. Ce ravageur est de plus en plus présent dans les vergers.

**Des adultes ont été observés lors des frappages sur les sites de Vernouillet et d'Orgeval.**

**Pucerons mauves – Dysaphis pyri**

**Les premiers pucerons ont été observés sur les sites d'Orgeval et de Vernouillet.**

Le puceron mauve provoque des enrroulements de feuilles présentant des stries jaunâtres dues aux piqûres. La croissance des pousses peut être fortement perturbée. Les colonies produisent énormément de miellat d'où une abondante fumagine qui déprécie les fruits.

Le seuil de nuisibilité est atteint dès que la présence d'un puceron mauve est observée dans la parcelle.

**Charançons phyllophages**

Sur certaines parcelles les charançons phyllophages sont déjà bien installés (photo ci-contre).

Ce sont des ravageurs d'importance secondaire. Ils s'attaquent aux feuilles et font rarement des dégâts préjudiciables. Les adultes sortent du sol au printemps dès le débourrement.

Surveiller plus particulièrement les jeunes vergers.

**Feu bactérien – Erwinia amylovora**

Le feu bactérien est une maladie bactérienne dangereuse due à *Erwinia amylovora*. C'est sur les poiriers, son hôte principal, que les attaques sont les plus graves. Au printemps, les conditions climatiques favorables provoquent la réactivation des chancre. La bactérie se multiplie alors rapidement, et se dissémine dans les rameaux. On peut observer l'apparition de symptômes de noircissement des bouquets floraux et des pousses qui se dessèchent en se recourbant en crosse. Des gouttelettes d'exsudat peuvent être libérées. La bactérie pénètre dans la plante par les fleurs, mais aussi par les extrémités de pousses en croissance et ainsi que par les blessures.

Les conditions climatique favorables sont:

- température maximale supérieure à 24 °C
- température maximale supérieure à 21 °C et minimale supérieure à 12 °C le même jour

avec une pluie ou une hygrométrie minimale de 2,5mm.

La période de la floraison est une période à risque pour la dissémination de la bactérie.

### Réglementation

Étant donné le risque considérable que représente cette maladie en production fruitière et ornementale, la bactérie, *Erwinia amylovora* est considéré comme parasite de quarantaine pour la Communauté Européenne. Le feu bactérien est donc un parasite contre lequel la **lutte est obligatoire** en tout lieu et en tout temps (arrêté du 31 juillet 2000). Lorsqu'un foyer est décelé, une **déclaration obligatoire** de ce foyer doit être réalisée auprès du Service Régional de l'Alimentation (SRAI).

*prochain BSV, lundi 18 avril*

**Observations** : FREDON

**Rédaction** : FREDON Ile de France : Céline BOURHIS LEZIER.

**Comité de relecture** : DRIAAF – SRAL, Chambre d'agriculture d'Ile de France et Chambre d'agriculture de Seine et Marne.

**Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique**, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante [j.du-cray@cra-idf.chambagri.fr](mailto:j.du-cray@cra-idf.chambagri.fr) en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, zones non agricoles.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Ile de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Ile de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.